

RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président du SyMPaC

TITRE : Entretien des canaux du Calaisis- Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2007, Le Syndicat Mixte du Pays du Calais (SyMPaC) assure la maîtrise d'ouvrage pour le portage financier de l'entretien des canaux du Calais, propriété de VNF.

Jusqu'à présent, la maîtrise d'œuvre est assurée par l'« Association des pêcheurs du Calais ». Un partenariat financier avec l'agence de l'eau Artois-Picardie et les collectivités concernées par la traversée de ces canaux est en place depuis cette date.

La convention de ce partenariat financier avec l'agence de l'eau Artois-Picardie arrive à son terme le 31 Décembre 2019.

Il convient par conséquent de solliciter à nouveau le soutien financier de l'agence de l'eau Artois-Picardie pour les trois prochaines années, le conventionnement étant pluriannuel.

En conséquence, sur la base du plan de financement prévisionnel suivant, établi sur une durée de trois ans, avec une dépense maximale de totale de **210 000 € TTC**, il est proposé au Comité Syndical de bien vouloir :

PLAN DE FINANCEMENT TTC			
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
1 ^{ère} tranche annuelle	70 000,00 €	Agence de l'eau Artois-Picardie	38 520,00 €
2 ^{ème} tranche annuelle	70 000,00 €		
3 ^{ème} tranche annuelle	70 000,00 €	Collectivités locales	171 480,00 €
TOTAL Dépenses	210 000,00€	TOTAL Recettes	210 000,00 €

autoriser le Président à :

- solliciter le cofinancement de l'Agence de d'Eau Artois-Picardie ;
- signer toute pièce utile dans le cadre de ce partenariat.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- sa réception en Sous-Préfecture le 23 décembre 2019
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 23 décembre 2019

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2019

Le dix-huit décembre de l'an deux mille dix-neuf, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 10 décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Jacqueline DEWET, Présidente par intérim, puis de Monsieur Emmanuel AGIUS, Président.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Natacha BOUCHART, Jacqueline DEWET, Michèle DUCLOY, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Gérard CLAIS, Alain FAUQUET, Francis LECOCQ, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Fabrice MARTIN, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Bruno DEMILLY, Gilles COTTREZ, Ludovic LOQUET, Marc MEDINE, Daniel PIQUET, Pierre PREVOST, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mme Nicole HEUX (pouvoir Mme BOUAZZI), MM. Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Béatrice BOULANGER, MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Julien RENAULT (pouvoir Mr PIQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mr Claude KIDAD (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient Absents :

M. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).